Lettre ouverte aux travailleuses et travailleurs du gouvernement fédéral

Consœurs et confrères,

Nous commencerons par affirmer que nous sommes toutes et tous des employés du gouvernement fédéral et que certains de nous ont été élus membres des équipes de négociation de l'AFPC. Depuis plus d'un an maintenant que nous sommes en négociations avec le Conseil du Trésor et, malgré les multiples rencontres, nous avançons à pas de tortue. En effet, le Conseil du Trésor refuse tout simplement d'aborder les principaux enjeux présentés à la table.

Notre syndicat a négocié des dispositions contractuelles qui ont été des premières pour bien des personnes syndiquées dans bien des secteurs au pays. Et, comme dans toute chose, il y a encore place à l'amélioration.

Au nombre de nos principales revendications, certaines ont déjà été satisfaites dans d'autres milieux. Par exemple, des mesures de protection contre la sous-traitance se trouvent dans des conventions collectives conclues avec des employeurs du secteur municipal et autres secteurs publics. Au chapitre des salaires, les travailleuses et travailleurs du Conseil du Trésor ont, depuis plus de trois ans et demi, perdu du terrain et touchent des salaires inférieurs à ceux de leurs homologues qui effectuent du travail semblable.

Il est évident que l'employeur n'est pas prêt à nous offrir les salaires et les conditions de travail que l'on trouve dans d'autres milieux syndiqués au pays. Pourquoi accepter une telle situation? **Après tout, nous ne sommes pas des travailleurs de seconde classe. Toutes celles et tous ceux qui travaillent pour le Conseil du Trésor assurent des services de grande qualité et d'importance vitale, des services qu'il faut protéger. Nous travaillons fort et nous en tirons une grande fierté. Nous devrions avoir droit à des salaires et à des conditions de travail semblables à ce qui est offert à d'autres travailleuses et travailleurs syndiqués.**

Nous retournerons à la table de négociation cet automne avec la ferme intention de conclure des ententes qui prévoient la protection des services que nous assurons et des salaires à la hauteur de notre travail. Nous ferons appel à vous pour nous aider à obtenir des résultats tangibles. Grâce à votre collaboration, nous parviendrons à conclure les ententes que nous méritons. Ne manquez pas de lire les bulletins d'information que nous diffuserons au fur et à mesure des négociations.

En solidarité,

Les membres des équipes de négociation de l'AFPC pour le compte des unités de négociation Enseignement et bibliothéconomie, Services Frontière/Border, Services de l'exploitation, Services des programmes et de l'administration et Services techniques.